

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 02 mars 2023

Membres : - afférents au Conseil : 15 - en exercice : 14 - présents : 12 - votants : 12	Le deux mars deux Mil vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE.
Convocation en date du : 25 février 2023	Présents : BABEL Anne, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne
Affichée le : 25 février 2023	Absents excusés : BANCEL Béatrice, GAY Arlette Secrétaire de séance élu : BABEL Anne

N° 2023D114	APPROBATION DE LA CHARTE QUALITE DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT – ASTEE
--------------------	--

L'Agence de l'Eau Loire Bretagne qui finance les études et les travaux des réseaux d'assainissement invite les Communes à s'engager à respecter la charte qualité des réseaux d'assainissement – ASTEE.

Cette charte vise à l'amélioration des méthodes de travail à adopter par les acteurs de l'eau et de l'assainissement, et poursuit un objectif de réseaux fiables et pérennes. Elle accompagne les textes règlementaires, normes et instructions techniques en vigueur. A l'usage de tous, ce document reprend les « bonnes pratiques » en matière de qualité des réseaux, afin d'optimiser les investissements réalisés par les collectivités.

L'approbation de cette charte engage la Commune à respecter les points suivants :

- Réaliser des études préalables complètes et à les prendre en compte
- Examiner et proposer toutes les techniques existantes
- Choisir les intervenants selon le code de la commande publique (pour les projets soumis à la commande publique)
- Exécuter chacune des prestations selon une démarche qualité
- Contrôler et valider la qualité des ouvrages réalisés

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE la charte qualité des réseaux d'assainissement – ASTEE.

La Secrétaire de Séance
Anne BABEL

ROZIER EN DONZY, le 06/03/2023

Signé : le Maire, Didier BERNE

